

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

- **DEPOSEE PAR** : Mme Josette RISTERUCCI AU NOM DU GROUPE « ELU(E)S COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT DE GAUCHE »

- **OBJET** : REPONSES EN ATTENTE MINISTERE DE LA SANTE SITUATION SANITAIRE A LURI.

CONSIDERANT l'entretien du Président de l'Exécutif, de la Conseillère Exécutive en charge du sanitaire et médico-social, avec Monsieur le Directeur de Cabinet de la Ministre de la Santé au mois de juillet 2012,

CONSIDERANT que l'ensemble des urgences dans ce domaine ont pu être présentées et largement débattues lors de cette réunion en présence de l'ARS de Corse,

CONSIDERANT que des mesures immédiates ont pu être prises pour l'hôpital de la Miséricorde et que d'autres nécessitaient un délai plus important,

CONSIDERANT qu'à ce jour les réponses attendues depuis plus de 15 ans concernant la vétusté et l'urgence de la modernisation de l'Hôpital de Bastia, ne peuvent plus attendre un délai supplémentaire compte tenu de la situation financière et sociale de l'établissement,

CONSIDERANT que nous sommes en phase de consultation du Projet Régional de Santé pour la Corse, période durant laquelle nous devons acter le projet mais aussi avoir les engagements des moyens financiers qui correspondent,

CONSIDERANT que l'accès aux soins est une préoccupation première dans notre région,

CONSIDERANT les déserts médicaux constatés et les besoins exprimés actuellement par le bassin de population de la région de Luri,

CONSIDERANT la gravité et les conséquences de la situation sanitaire de Luri en raison de l'absence de médecin et de la fermeture de la pharmacie,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DEMANDE à Mme Marisol TOURAINE, Ministre de la Santé d'apporter des réponses urgentes au sujet :

- De l'aide à l'investissement de l'hôpital de Bastia attendue depuis plus de 15 ans.
- Du financement pérenne des missions d'intérêt général principalement les SAMU/SMUR/EVASAN pour la région.
- De la présentation des États Prévisionnels des Recettes et des Dépenses des établissements publics (EPRD) en début d'année, puisque prévisionnels, et non au mois d'octobre pour certains hôpitaux et remédier rapidement aux déficits financiers structurels des établissements.
- Des déserts médicaux notamment dans le rural.

DEMANDE que les moyens soient donnés rapidement pour :

- Permettre la réouverture de la pharmacie de Luri.
- Permettre l'installation d'un médecin, dont l'ARS pourra vérifier le cursus, par l'accompagnement de la commune dans ses démarches afin de permettre la finalisation du projet de maison de santé et d'un projet territorial de santé adapté à la région du Cap Corse.